



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**L'Ordre des agronomes du Québec sensible à la problématique entourant
l'indépendance professionnelle**

Montréal, le 30 janvier 2019 – À la suite de l'annonce du congédiement d'un agronome lanceur d'alerte aujourd'hui sur les ondes et sur le site Web de Radio-Canada, l'Ordre des agronomes du Québec ne peut se prononcer.

D'une part, il n'a pas toute l'information pour prendre position dans cette affaire.

D'autre part, la mission de l'Ordre consiste à protéger le public. Il n'est pas une association professionnelle ni un syndicat. Son rôle ne consiste pas à défendre ses membres, mais à assurer la santé des humains, la protection de l'environnement et la salubrité des aliments.

Cependant, l'Ordre des agronomes du Québec est sensible à la problématique entourant l'indépendance professionnelle.

D'ailleurs, son conseil d'administration a mandaté un comité d'experts sur la question. Au cours des prochains mois, le comité sur l'indépendance professionnelle de l'Ordre poursuivra ses travaux afin de proposer des pistes de solutions concrètes telles qu'un arbre de décision ou un schéma décisionnel pour éclairer les agronomes en vue d'une pratique professionnelle indépendante.

La question touche l'ensemble des ordres professionnels. À ce sujet, le président de l'Ordre des agronomes du Québec, M. Michel Duval, participera le 19 février 2019 à une table ronde durant la **Journée sur l'indépendance professionnelle**, organisée par l'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval, en partenariat avec l'Ordre des pharmaciens du Québec.



Ordre des
AGRONOMES
du Québec

LE SAVOIR POUR NOURRIR LE MONDE

Michel Duval, agr.
Président, Ordre des agronomes du Québec

Pour demande d'entrevue :

Kétra Pelletier
Agente aux communications
Ordre des agronomes du Québec
(514) 596-3833 poste 232
ketra.pelletier@oaq.qc.ca